



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 mai 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 16 mai, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mardi 07 mai 2024, s'est réuni à la Salle de la Treille à Saint Pierre d'Albigny, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 46

Nombre de membres votants : 51

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avait donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Patrice	DOMENGET (Suppléant)	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF		M. GIRARD	X
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOIX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN			X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER		A. BRET	X
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE	X		
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE		L. MURAZ	X
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE		J.Y. BERGER SABATTEL	X
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL	X		
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES			X
Jacqueline	SCHENKL	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		

Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		J.P. GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE			X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE			X
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE			X
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE			X
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE			X
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Emmanuel	COUX (Suppléant)	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE			X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Michel	PETIT (Suppléant)	VILLAROUX	X		

100-2024 CONSTRUCTION DU TECHNICENTRE – CONCLUSIONS D'AVENANTS AU MARCHÉ DE TRAVAUX

Rapporteur : Marc GIRARD

Les travaux de construction d'un bâtiment pour le pôle Environnement et Ingénierie technique de la Communauté de communes à Montmélian ont débuté le 29 janvier 2024.

Au cours de la réalisation des travaux, des modifications ont été rendues nécessaires, qui induisent la conclusion d'avenants.

a) APPROBATION D'UN AVENANT N° 1 AU LOT N° 3 DU MARCHE DE TRAVAUX

Au cours de la réalisation des travaux du lot n° 3 « Gros-œuvre » par l'entreprise BAREL & PELLETIER les modifications suivantes ont été rendues nécessaires :

- ajout d'un regard de curage en tête des réseaux d'eaux usées pour faciliter les opérations de maintenance
- remplacement des siphons de sols non adaptés et ajout d'un regard complémentaire sous stationnement d'une alcôve pour récupérer les eaux de ruissellement des engins
- ajout des réseaux sous-dallages électriques pour liaisons avec les extérieurs.

Soit un total en plus-value de : 8 010,78 € HT

b) APPROBATION D'UN AVENANT N° 1 AU LOT N° 4 DU MARCHE DE TRAVAUX

Au cours de la réalisation des travaux du lot n° 4 « Charpente, bardages façades manteaux bois » par l'entreprise CJ BOIS, les modifications suivantes ont été rendues nécessaires :

- les tableaux de menuiseries en façade Nord au R+1, prévus en bois, sont remplacés par des tableaux métalliques (suite à l'obtention des échantillons de bardage des entreprises, pour une cohérence architecturale)
- ajout de tri-plis en sous-face des dépassées de toiture (pour des raisons de durabilité du pare-pluie).

Soit un total en plus-value de : 4 201,56 € HT

c) APPROBATION D'UN AVENANT N° 1 AU LOT N° 5 DU MARCHE DE TRAVAUX

Au cours de la réalisation des travaux du lot n° 5 « Etanchéité » par l'entreprise ETANCHEITE DES 2 SAVOIE, les modifications suivantes sont apparues :

- L'étanchéité du parvis n'est plus nécessaire car le local prévu en-dessous du parvis a été supprimé.

Soit un total en moins-value de : - 11 137,77 € HT

d) APPROBATION D'UN AVENANT N° 1 AU LOT N° 6 DU MARCHE DE TRAVAUX

Au cours de la réalisation des travaux du lot n° 6 « Couverture et bardages métalliques » par l'entreprise CJ BOIS, les modifications suivantes ont été rendues nécessaires suite à une incompréhension entre l'entreprise et le maître d'œuvre :

- Augmentation de la surface de bac acier, chiffrée par l'entreprise lors de sa réponse au marché à 1 046 m². Or la surface réelle est de 1 339 m².

Soit un total en plus-value de : 11 415,28 € HT

Cet avenant entraînant une augmentation de plus de 5 % du montant du lot, l'avis de la Commission MAPA était requis. Lors de sa réunion du 30 avril 2024, la Commission MAPA a rendu un avis favorable à la signature de cet avenant pour le lot 6.

L'approbation du Conseil Communautaire est requise pour les avenants proposés, tels que récapitulés dans le tableau ci-dessous :

N° lots	Entreprises	Montant HT initial du marché	Type de modification	Montant de l'avenant proposé (en HT)	Total HT après avenants	Ecart cumulé
Lot n°3 – Gros-œuvre	BAREL & PELLETIER	950 000,00 €	Ajout d'un regard de curage, remplacement des siphons de sol, ajout des réseaux sous-dallages électriques	+ 8 010,78 €	958 010,78 €	+0,84%
Lot n°4 – Charpente, bardages façades manteaux bois	CJ BOIS	359 086,65 €	Remplacement des tableaux des menuiseries bois en métalliques, ajout de tri-plis en sous-face des dépassées de toiture	+ 4 201,56 €	363 288,21 €	+ 1,17 %
Lot n°5 – Etanchéité	ETANCHEITE DES 2 SAVOIE	22 500,00 €	Suppression de l'étanchéité du parvis	- 11 137,77 €	11 362,23 €	- 49,50 %
Lot n°6 – Couverture et bardages métalliques	CJ BOIS	76 927,17 €	Rectification de la surface de bac acier (+ 300 m²)	+ 11 415,28 €	88 342,45 €	+ 14,84 %
TOTAL des 20 lots		3 336 492,60 €	/	+ 12 489,85 €	3 348 982,45 €	+ 0,37 %

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au marché de travaux de construction du technicentre à Montmélian, à intervenir avec l'entreprise BAREL & PELLETIER (lot n°3), pour un montant de 8 010,78 € HT ;
- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au marché de travaux de construction du technicentre à Montmélian, à intervenir avec l'entreprise CJ BOIS (lot n°4), pour un montant de 4 201,56 € HT ;
- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au marché de travaux de construction du technicentre à Montmélian, à intervenir avec l'entreprise ETANCHEITE DES 2 SAVOIE (lot n°5), pour un montant en moins-value de – 11 137,77 € HT ;
- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au marché de travaux de construction du technicentre à Montmélian, à intervenir avec l'entreprise CJ BOIS (lot n°6), pour un montant de 11 415,28 € HT ;
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer les avenants et toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

Le Secrétaire de séance



Sébastien MARTINET

La Présidente,



Béatrice SANTAIS